

*Question présentée par la députée :*

*M<sup>me</sup> Ana Roch*

*Date de dépôt : 4 octobre 2021*

## **Question écrite urgente**

### **Heures supplémentaires des hauts cadres à l'Etat !**

Certains hauts cadres de l'Etat cumuleraient les heures supplémentaires avec la bénédiction silencieuse de l'OPE et de son ancien directeur général.

Le Conseil d'Etat peut-il rassurer le Grand Conseil sur le fait que ce ne serait qu'une rumeur infondée ?

Dans le cas où cela serait fondé, le Conseil d'Etat peut-il répondre aux questions suivantes :

- *De quels hauts cadres s'agit-il ?*
- *Pour quel volume d'heures, avec quel plan de reprise ?*
- *Quel impact en cas de départ de la personne concernée (paiement, report de l'engagement du successeur) ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié par avance pour la totale transparence dont il fera preuve dans les réponses qu'il apportera à cette question écrite urgente.